



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **le jeudi 14 mars, 2019, à 9 h 00** au bureau municipal, situé au 569, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Daniel Fréchette est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Retrait de garantie pour bâtiment sanitaire sur le terrain de golf
3. Soumission pour la rétro caveuse Massey Fergusson 1977
4. Soumission pour une benne pour le camion Ford Sterling
5. Programme d'aide financière msp – Volet 2
6. Demande au PIQM 5.1 dans le cadre du projet de construction d'une caserne d'incendie
7. Nomination d'un officier
8. Période de questions

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 9 h 00.

2. Retrait de garantie pour bâtiment sanitaire sur le terrain de golf.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que le conseil demande à la MMQ de retirer la couverture d'assurance de la police numéro MMQP-03-041070.14 en date du 31 décembre 2018 pour le bâtiment sanitaire, emplacement 12 dans le tableau des emplacements.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Soumission pour la rétro caveuse Massey Fergusson 1977

ATTENDU QUE la municipalité de Bury possède une rétro caveuse Massey Fergusson 1977 dont elle n'a plus usage ;

ATTENDU QU'afin de se départir de ce bien, elle a procédé à une vente au plus offrant par dépôt de soumission scellée ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les offres suivantes :

2019-03-41

2019-03-42



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

Description du bien	Nom du soumissionnaire	Montant avant TX	TPS	TVQ	Montant après TX
Rétrocaveuse Massey Ferguson 1977	Jean Duquette	2400 \$	120 \$	239.40 \$	2759.40 \$
	Jérémie Martin	2003 \$	100.15 \$	199.79 \$	2302.94 \$
	François Laperrière	3000 \$	150 \$	299.25 \$	3449.25 \$

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de monsieur François Laperrière au montant de 3 000.00 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. **Soumission pour une benne pour le camion Ford Sterling**
Annulée

ADOPTÉ UNANIMEMENT

5. **Programme d'aide financière msp – Volet 2**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 20 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 10 000 \$.

Que la municipalité autorise Karen Blouin à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

6. **Demande au PIQM 5.1 dans le cadre du projet de construction d'une caserne d'incendie**

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à la construction d'une nouvelle caserne pour le service des incendies de Bury;

2019-03-43

2019-03-44



No de résolution
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'autoriser la réalisation du projet d'une nouvelle caserne pour
le service des incendies de Bury.

De s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts
d'exploitation continus du projet;

DE désigner la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen
Blouin, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents concernant
la demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures
Québec-Municipalités sous volet 5.1.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

7. Nomination d'un officier

2019-03-45

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à la nomination de
monsieur Edward Jacklin à titre d'officier au sein du service de sécurité
incendie;

ATTENDU QUE le comité de Sécurité Incendie a soumis sa
recommandation au Conseil pour la nomination de Monsieur Edward
Jacklin à titre d'officier;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU de nommer Monsieur Edward Jacklin à titre d'officier au
sein du service de sécurité incendie de Bury et d'accepter son offre d'agir
comme directeur du service jusqu'au comblement du poste.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

12. Période de questions du public

Sans objet

13. Levée de l'assemblée

2019-03-46

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est
9 h 35.

Signé ce 14 mars 2019

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire